

Saint-Constant – Suivi de la situation de la COVID-19

FAITS SAILLANTS DU 2 JUIN 2020

Pour faire suite aux points de presse donnés aujourd'hui par le premier ministre du Canada Justin Trudeau et par le premier ministre du Québec François Legault, la Ville de Saint-Constant tient à résumer les faits saillants.

Du côté du premier ministre du Canada, Justin Trudeau

- Le premier ministre a ouvert son discours en rappelant les inégalités à l'endroit des personnes de couleur, tant dans les autres pays qu'au Canada;
- Tel qu'annoncé lors de la conférence de presse d'hier, le premier ministre a rappelé qu'il y aura une approche partagée entre le fédéral et le provincial relativement à la gestion de la COVID-19 et notamment concernant du financement pour les municipalités. Les provinces et les territoires ont besoin d'équipement de protection et d'autres éléments vitaux, ce qui est également épaulé par le fédéral. M. Trudeau a d'ailleurs souligné que plusieurs équipements sont fabriqués par des entreprises canadiennes, tout comme des outils de dépistage, ce qui permet un scénario « gagnant-gagnant »;
- Malgré la COVID-19, le Canada doit poursuivre ses démarches visant à enrayer le réchauffement climatique. Le premier ministre a rappelé l'importance de l'Alliance coopérative internationale, une organisation composée d'organismes de différents pays. Plus tard aujourd'hui, l'Alliance dévoilera ses nouveaux membres, dont le Mouvement Desjardins, première institution financière nord-américaine à se joindre à l'Alliance. C'est donc une implication importante pour l'environnement que le Canada s'engage à appuyer;
- M. Trudeau a souligné le mois du patrimoine italien, en insistant sur l'importance de cette culture au Canada;
- En réponse à une question relativement à Hong Kong et une possibilité d'asile, le premier ministre ne s'est pas formellement engagé à aider Hong Kong pour les militants. Or, il a souligné qu'il y a 300 000 citoyens canadiens habitant à Hong Kong. Le Canada devra donc être fidèle à ses habitudes en matière d'immigration;
- Questionné quant au retour du hockey, trois villes affirment être disposées à accueillir des joueurs de la Ligue nationale de hockey (LNH). M. Trudeau a toutefois dit qu'il était trop tôt pour statuer. Les discussions continuent entre la LNH, le gouvernement et les autorités sanitaires afin de tenter de trouver une solution à cet égard;
- En réponse à une question sur les gaz lacrymogènes utilisés dans les manifestations aux États-Unis, le premier ministre a rappelé que le racisme existe toujours au Canada. Les citoyens canadiens doivent donc améliorer la situation pour les Canadiens d'origines diverses;
- Questionné quant à son silence relativement aux événements de racisme aux États-Unis, le premier ministre a réitéré qu'il y avait présence de racisme au Canada, sans parler des récentes décisions de Donald Trump de sévir concernant les manifestations. M. Trudeau a toutefois rappelé qu'il y a encore beaucoup à faire, considérant qu'il y a toujours de la discrimination systémique. Il a souligné que le Canada investit dans les organismes communautaires en lutte contre le racisme;
- En réponse à une question, le premier ministre a dit qu'il appuyait une solution à 2 états; il n'est pas en accord avec les actions unilatérales (Annexations proposées par Israël). On vise la paix dans le Moyen-Orient;
- En réponse à une question sur le possible génocide culturel des Autochtones au Canada, M. Trudeau a souligné que ces derniers ont été victimes de traitements atroces. Il faut donc réparer les torts historiques.
- Une journaliste a indiqué que le Canada avait uniquement une fraction des masques, blouses et gants commandés à l'international. Elle a donc questionné le premier ministre sur l'écart entre la capacité de fournir sur le plan national avec une protection intérieure. M. Trudeau a répondu qu'il y avait assez d'articles de protection individuelle pour le moment. On ne veut donc jamais être en rupture de stock, ni être dépendant d'autres pays. Un besoin plus important de protection individuelle sera présent avec le déconfinement. C'est pourquoi une production nationale est cruciale;
- Questionné au sujet de la volonté d'Air Canada de se retirer de sa transaction avec Air Transat, le premier ministre dit vouloir continuer à appuyer l'industrie aérienne.

Du côté du premier ministre du Québec, François Legault :

Aujourd'hui, le premier ministre était accompagné de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants Marguerite Blais et du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur Jean-François Roberge.

État de situation

- 4 713 décès (52 de plus);
- 51 593 cas confirmés (231 de plus);
- 1 014 personnes hospitalisées (diminution de 171);
- 161 aux soins intensifs (diminution de 2).

Campagne de recrutement

- Le point de presse portait sur la grande campagne de recrutement de 10 000 préposés aux bénéficiaires (PAB);
- Le premier ministre a mentionné l'urgence d'agir afin de se préparer à une possible 2^e vague;
- Il a lancé un appel en particulier aux plus jeunes;
- Le premier ministre a rappelé les modalités et les conditions de la formation :
 - Formation à temps plein rémunérée, 760 \$ par semaine;
 - Formation d'une durée de 3 mois. Il y aura une partie théorique et une autre partie pratique dans les milieux de travail;
 - La partie pratique se fera par jumelage avec un préposé d'expérience et sera supervisée par les enseignants;
- Il a aussi rappelé les modalités et les conditions de travail : poste à temps plein après la réussite de la formation avec un salaire annuel de 49 000 \$, plus tous les avantages sociaux;
- M. Legault a tenu à souligner qu'il ne s'agit pas d'un travail facile, mais que de s'occuper des aînés de notre société est un emploi valorisant;
- Il a mentionné que le fait d'ajouter 10 000 nouveaux préposés dans les CHSLD permettra aux travailleurs de créer de meilleurs liens avec les bénéficiaires;
- Il a avoué, une fois de plus, que la situation dans les CHSLD est un problème qui perdure depuis de nombreuses années et que plusieurs gouvernements, incluant celui actuel, en sont responsables;
- Le premier ministre a cependant affirmé que son gouvernement a trouvé et mis en place des solutions. Il mentionne qu'il est important de traiter les aînés vivant en CHSLD avec humanité puisque ce n'est pas une situation facile;
- M. Legault souhaite que dans les années à venir on se souvienne des aînés que le Québec a perdus en raison du manque de personnel. Toutefois, il aimerait aussi qu'on se rappelle que le problème est pris en charge et que notre société prend soin des aînés les plus vulnérables;
- Le premier ministre a dit que, pendant son mandat, si au moins il aura pu régler la situation dans les CHSLD, il considérera cela comme un grand accomplissement;
- M. Legault s'attend à recevoir plusieurs critiques de la part de gens et de syndicats qui vont trouver que les salaires offerts viennent rompre un équilibre dans le réseau et même dans d'autres réseaux, mais il se dit prêt à faire face à ces commentaires. Même si plus de discussions avec les syndicats sont nécessaires, M. Legault soutient qu'il est temps d'agir;
- Pendant la période de questions, un journaliste a demandé au premier ministre comment le gouvernement comptait s'assurer que les personnes n'allaient pas s'inscrire à la formation seulement pour l'argent. M. Legault a répondu que les enseignants auront un rôle important pour évaluer les habiletés et les qualités humaines des gens formés. Les personnes qui accompagneront les étudiants lors du volet pratique auront également leur mot à dire;
- Le premier ministre a également été questionné sur les critiques de la docteure Joanne Liu au sujet du port du masque et sur une trop grande proximité entre le gouvernement et le directeur de la santé publique, le Dr Arruda. M. Legault a mentionné que le Dr Arruda agit avec toute l'indépendance que son poste nécessite.

- Il souligne qu'ils ont de bonnes discussions depuis les 3 derniers mois. Il affirme qu'il a suivi les indications du D^r Arruda et que celui-ci les faisait en toute neutralité sans imposition;
- M. Legault a indiqué qu'il n'a pas l'intention de rendre le port du masque obligatoire;
- Questionné au sujet des résidences privées qui pourraient également recevoir une forme d'aide de la part du gouvernement, le premier ministre note que le taux de chômage est élevé depuis le début de la crise sanitaire et que des secteurs sont affectés. Il dit qu'il y a de la main-d'œuvre disponible et « qu'on est capable de se dire qu'on veut les meilleures personnes pour s'occuper des aînés et que ces personnes soient bien payées »;
- Questionné sur un éventuel plan B, le premier ministre dit qu'il est confiant d'atteindre ses objectifs. Il mentionne également que, même si la formation est payée, les personnes qui la suivent n'auront pas d'obligation de travailler pendant un minimum de temps après la réussite du programme;
- Le premier ministre affirme également que la nouvelle formation n'est pas disponible pour les demandeurs d'asile puisqu'il faut un statut de citoyen pour s'inscrire. Il rappelle l'engagement de son gouvernement d'étudier au cas par cas les demandeurs d'asile qui travaillent déjà dans les CHSLD pendant la crise.

Du côté du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Jean-François Roberge :

- Le ministre a mentionné que le réseau de l'éducation fait sa part dans la proposition de la nouvelle attestation d'études professionnelles Soutien aux soins d'assistance en établissement de santé;
- Il dit qu'il y aura 52 centres qui donneront la formation dans toute la province. Elle sera dispensée dans des centres francophones et anglophones;
- Il rappelle que la formation sera de 375 heures d'apprentissage. Elle sera donc d'une durée de 3 mois à temps complet;
- Elle aura une formule hybride qui prévoit 120 heures en centre de formation pour une formation de base, après quoi il y aura une alternance entre la théorie et l'apprentissage en milieu de travail;
- Le volet pratique fonctionnera par parrainage avec un préposé d'expérience sous la supervision des enseignants;
- Trois compétences seront développées dans le cadre de la formation : prévenir l'infection et la contamination, l'approche relationnelle et fournir des soins d'assistance;
- Le ministre admet que c'est tout un défi que d'accueillir les 10 000 nouveaux étudiants, mais le gouvernement est confiant d'y arriver;
- Il dit qu'en 2020, le gouvernement aura fait un changement qui sera durable;
- Il indique qu'à la suite de la réussite de la formation, les étudiants occuperont un poste de préposé en CHSLD;
- Il précise que les personnes qui voudront aller travailler en soins à domicile ou dans le milieu hospitalier devront suivre des formations supplémentaires;
- Questionné à ce sujet, le ministre mentionne que la nouvelle formation est un complément à celle de préposés aux bénéficiaires qui offre une plus grande variété de postes;
- M. Roberge termine en remerciant tous les sous-ministres des différents ministères qui ont contribué à mettre sur pied la nouvelle formation et la campagne de recrutement massive;
- Questionné sur la répartition des centres de formation selon les besoins des régions, M. Roberge assure que les nouveaux préposés pourront travailler dans les zones en demande puisque les besoins des régions ont été évalués.

Du côté de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais :

- La ministre a débuté en remerciant les préposés aux bénéficiaires qu'elle a rencontrés depuis qu'elle est en poste;
- Elle souligne que le premier ministre a vraiment à cœur les personnes vulnérables et les aînés de notre société;
- M. Blais est revenue, à son tour, sur les conditions de travail des nouveaux préposés en CHSLD;
- Elle dit que cette campagne permettra de faire face à une potentielle 2^e vague de la COVID-19, mais aussi à d'autres éclosions qui pourraient survenir;
- Voici l'adresse du site Web pour s'inscrire à la nouvelle attestation d'études professionnelles Soutien aux soins d'assistance en établissement de santé : quebec.ca/devenirprepose.

Mouvement antiracisme

- Questionné sur la réflexion qu’amorcera la sécurité publique sur le profilage racial, M. Legault a indiqué que le gouvernement va s’assurer que tous les corps de police prennent les mesures nécessaires pour éviter ces actes. Il dit qu’il est conscient qu’il peut y avoir du racisme dans les corps policiers et qu’il y a du travail à faire;
- Le premier ministre a mentionné que la situation au Québec est différente de celle des États-Unis puisque l’histoire de ce pays est différente et particulière;
- À la suite des critiques de la co-porte-parole de Québec solidaire, Manon Massé, à l’effet qu’il n’y a pas assez de représentativité des minorités visibles dans la fonction publique, le premier ministre mentionne que c’est un défi puisque les postes se retrouvent plus à Québec qu’à Montréal et qu’il y a moins de minorités dans la Capitale-Nationale. Il dit que c’est un objectif du gouvernement d’être plus représentatif;
- M. Legault admet qu’un contrôle est fait sur les commentaires des publications de sa page Facebook. Il dit que les propos racistes ne sont pas tolérés. Il se désolé du fait que des gens aux idées racistes aiment aller publier des commentaires sur les réseaux sociaux.

Frais supplémentaires liés à la COVID-19

- Le premier ministre a indiqué qu’il n’y aura pas de frais supplémentaires liés à la COVID-19 dans le secteur public;
- Toutefois, le gouvernement ne contrôle pas le système privé et mentionne que les frais supplémentaires exigés doivent rester raisonnables et correspondre aux coûts supplémentaires réels engendrés par ceux qui les réclament;
- S’il y a de l’exagération dans des secteurs, le gouvernement va regarder ce qui pourrait être fait pour régulariser la situation.

Nous vous remercions pour votre solidarité, votre mobilisation et votre collaboration face à cette crise. Pour toute question, consultez le site Web quebec.ca/coronavirus ou composez le **1 877 644-4545**.

Nous continuerons à vous tenir informés de façon régulière sur l’évolution de la situation sur notre site Web au saint-constant.ca et sur nos médias sociaux. Abonnez-vous aussi à nos **alertes BCITI** pour être informés en temps réel au saint-constant.b-citi.com.

Nous vous invitons également à lire nos [communiqués précédents](#) pour connaître tous les éléments à retenir et toutes les mesures qui ont été mises en place, et ce, jusqu’à nouvel ordre.